

République Française

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art L 2121-10 du code général des collectivités territoriales)

Vendredi 5 juin 2026
à 18h15

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie - Salle du conseil municipal
1 rue des Sports - 35230 Bourgbarré

(la séance est ouverte au public)

ORDRE DU JOUR

N°	N° DELIB	INTITULE	Rapporteur
1		- Nomination du secrétaire de séance - Approbation du Procès-verbal de la séance du 18 mai 2026	Franck MORVAN
2	DCM 2026-052	Elections sénatoriales 2026 - Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants	Franck MORVAN
3	Questions diverses		M. Franck MORVAN